

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 916

présenté par

M. Bony, M. Savignat, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Sermier, M. Emmanuel Maquet,
Mme Meunier, M. Gosselin, Mme Dalloz, Mme Beauvais et M. Fasquelle

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 61 NONIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.